



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 24 septembre 2025

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
41	56

Date de convocation

18 septembre 2025

Patrimoine – Lancement du marché de travaux de construction d'un bâtiment pluriactivités à vocation sociale à Tournon-sur-Rhône

**N° de la délibération
2025-589**

Secrétaire de séance :
Laëtitia BOURJAT

Le 24 septembre 2025 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la Salle des fêtes à St-Félicien sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

Présents : MM. Xavier ANGELI, Pascal BALAY, Paul BARBARY, David BONNET, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Michel BRUNET, Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Yann EYSSAUTIER, Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, Christine FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, M. Michel GAY, Mmes Brigitte GIACOMINO, Annie GUIBERT, Laurence HEYDEL-GRILLERE, Marie-Claude LAMBERT, M. Gilbert LA RUSSA, Mmes Danielle LECOMTE, Dominique LEPAGE, M. Jean-Louis MORIN, Mmes Stéphanie NOUGUIER, Sandrine PEREIRA, M. Jacques POCHON, Mmes Martine RAFFINI, Nathalie RAZE, MM. Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Mmes Anne SCHMITT, Cécile TRACOL, MM. Jean-Paul VALLES, Roger VOSSIER, Jean-Christophe WEIBEL Jean-Louis WIART.

Excusés : M. Laurent BARRUYER (pouvoir à M. Frédéric SAUSSET), M. Denis DEROUX (pouvoir à M. Claude FOUREL), Mme Amandine DEYGAS (pouvoir à Mme Sandrine PEREIRA), M. Bruno FAURE (pouvoir à Mme Annie FOURNIER), Mme Valina FAURE (pouvoir à M. Paul BARBARY), M. Michel GOUNON (pouvoir à Yann EYSSAUTIER), M. Pierre GUICHARD (pouvoir à Mme Dominique LEPAGE), M. Emmanuel GUIRON (pouvoir à M. Xavier ANGELI), Mme Elisabeth JUNIQUE (pouvoir à Mme Danielle LECOMTE), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), M. Jean-Michel MONTAGNE (pouvoir à M. Pascal CLAUDEL), Mme Isabelle POUILLY (pouvoir à Mme Marie-Claude LAMBERT), Mme Ingrid RICHIOUD (pouvoir à Mme Delphine COMTE), M. Gérard ROBERTON (pouvoir à Mme Brigitte GIACOMINO), M. Bruno SENECLAUZE (pouvoir à Mme Annie GUIBERT), Mme Christèle DEFRANCE (pouvoir à sa suppléante Brigitte GIACOMINO), Mme Christiane FERLAY (pouvoir à sa suppléante Mme Christine FOUR), M. Patrick FOURCHEGU (pouvoir à sa suppléante Mme Martine RAFFINI), M. Régis REYNAUD (pouvoir à son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), M. Pascal SEIGNOVERT (pouvoir à sa suppléante Mme Cécile TRACOL), M. Xavier AUBERT, Pascal BIGI, Mme Véronique BLAISE, M. Guy CHOMEL, Mme Myriam FARGE, Mme Muriel FAURE, Mme Isabelle GUILLIAUMET, M. Fabrice LORIOT, M. Pierre MAISONNAT, Mme Christelle MARION, Mme Agnès OREVE, M. Charles-Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN, Mme Mélanie ROZENAC.

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2024-12-18-00003 et n° 26-2024-12-18-00001 en date du 18 décembre 2024 entérinant la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo ;

Vu le code de la commande publique et notamment ses articles L. 2123-1 et R. 2123-1 ;

Vu la délibération n°2022-599 du 12 octobre 2022 portant délégation du Conseil d'Agglomération du Président ;

Vu la délibération n°2023-416 du 5 juillet 2023 validant le programme pour la construction d'un bâtiment pluriactivités à vocation sociale permettant de regrouper un accueil de loisirs sans hébergement et les activités enfance/famille du Centre social de Tournon et autorisant le lancement et la signature d'un marché de maîtrise d'œuvre ;

Vu le marché de maîtrise d'œuvre conclu avec le groupement SARL ESTEVE & DUTRIEZ (mandataire) / SLETEC INGENIERIE / SARL FRANCK REY / SAR ATELIER L./ SARL RCI INGE ;

Considérant que le groupement de maîtrise d'œuvre représenté par SARL ESTEVE & DUTRIEZ a démarré sa mission en janvier 2024 et que l'ensemble des études (APS / APD / PRO) ont été remises par ce dernier et validées par la collectivité ;

Considérant que dans le cadre de la mission AMT en cours, il convient désormais de lancer un marché de travaux pour la construction du bâtiment située à l'Est du quartier des Goules à Tournon-sur-Rhône ;

Il est proposé de conclure un marché de travaux selon les caractéristiques substantielles suivantes :

- Conformément à l'article L. 2113-10 du code de la commande publique le marché de travaux est alloté :
 - Lot n°1 – INSTALLATION DE CHANTIER / GROS OEUVRE
 - Lot n°2 – CHARPENTE BOIS INDUSTRIELLE ET TRADITIONNELLE / COUVERTURE BAC ACIER
 - Lot n°3 – ÉTANCHÉITÉ
 - Lot n°4 – REVÊTEMENTS DES FAÇADES
 - Lot n°5 – BARDAGES
 - Lot n°6 – MENUISERIES EXTERIEURES ALU / OCCULTATION
 - Lot n°7 – SERRURERIE / METALLERIE
 - Lot n°8 – MENUISERIES INTÉRIEURE
 - Lot n°9 – CLOISONS / DOUBLAGES / PLAFONDS
 - Lot n°10 – REVÊTEMENTS DE SOLS DURS / FAÏENCE
 - Lot n°11 – REVÊTEMENTS DE SOLS SOUPLES
 - Lot n°12 – PEINTURE
 - Lot N°13 – PLOMBERIE / CHAUFFAGE / VENTILATION
 - Lot N°14 – ÉLECTRICITÉ
 - Lot N°15 – APPAREIL ÉLÉVATEUR (ASCENSEUR)
 - Lot N°16 – PHOTOVOLTAÏQUES
 - Lot N°17 – VRD / RÉSEAUX
- Au regard de l'estimation des travaux évaluée à 2 065 873 € HT conformément aux études de projet (PRO) réalisées par le groupement ESTEVE & DUTRIEZ Architectes (mandataire) en qualité de maître d'œuvre, il convient de lancer la consultation selon une procédure adaptée en application de l'article R.2123-1-1° du code de la commande publique.
- Les variantes à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées.
- Le marché comporte des PSE (prestations supplémentaires éventuelles) pour les lots suivants :
 - o Lot n°8 – MENUISERIES INTÉRIEURE : Protection murale
 - o Lot n°9 – CLOISONS / DOUBLAGES / PLAFONDS : Baffles acoustiques
 - o Lot N°13 – PLOMBERIE / CHAUFFAGE / VENTILATION :
 - PSE 1 : Remplacement des robinetteries des lavabos collectifs
 - PSE 2 : Fourniture d'une pompe de forage pour maintenance
- La durée du marché court à compter de sa notification jusqu'au parfait achèvement des travaux. Le délai global prévisionnel (tous lots confondus) est de 16 mois (y compris période de préparation).
- Les offres seront jugées selon les critères d'analyse des offres suivants :
 - o 40 points pour le prix,
 - o 60 points pour la valeur technique,

Considérant l'avis favorable du bureau du 11 septembre 2025 ;

Après en avoir délibéré à :

- 56 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Envoyé en préfecture le 25/09/2025

Reçu en préfecture le 25/09/2025

Publié le

ID : 007-200073096-20250924-DELIB_2025_589-AR

S²LO

Le Conseil d'Agglomération :

- **APPROUVE** le principe de cette consultation et les caractéristiques principales du contrat,
- **AUTORISE** le lancement de la consultation selon une procédure adaptée,
- **AUTORISE** le président à signer les marchés correspondants ainsi que les éventuels avenants et tous documents afférents à la présente délibération,
- **PRECISE** que les crédits sont inscrits au budget,

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veaunes, le 24 septembre 2025.

Signé électroniquement par : Frédéric SAUSSET

Date de signature : 25/09/2025

Qualité : Le président ArcheAgglo

Envoyé en préfecture le 25/09/2025

Reçu en préfecture le 25/09/2025

Publié le

ID : 007-200073096-20250924-DELIB_2025_589-AR

S²LOW